Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213500580-20260511-DELIB20260502-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2026

Le onze mai deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT, Maire

Etaient présents : JANVIER Cécile (adjointe) –– Ms ALIX Jean-Luc- SIMON Ludovic (adjoints)–– Mmes GUGUIN Anna - POLET Valérie – LETELLIER Elise – GUILLOU Jeanne-Marie – LEGENDRE Adeline - Ms LEVALLOIS Georges - FRISON LECERF Éric - SEVIN Antoine.

Absents excusés : Mme DE LA VILLEON Laure, Mme QUENTEL-DELALANDE Céline, Cyrille CLARISSE.

Absents : Néant

Procurations : Mme DE LA VILLEON Laure a donné procuration à Jean-Luc ALIX
Mme QUENTEL-DELALANDE Céline a donné procuration à Valérie POLET
M. CLARISSE Cyrille a donné procuration à Cécile JANVIER

Secrétaire de séance : LEGENDRE Adeline

Date de la convocation : 05/05/2026

DELIB20260502

Demande de subvention du CCAS

Lors de leur réunion en date du 27 avril 2026 et l'élaboration de leur budget, les membres du CCAS font le constat de la nécessité de demander une subvention de 3 000€ afin de répondre aux demandes des habitants pour cette année.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le montant attribué au CCAS, à savoir 3000 €.

Donne pouvoir à M le Maire pour procéder au versement de ces subventions pour l'année 2026.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le maire

Pascal PINAULT

